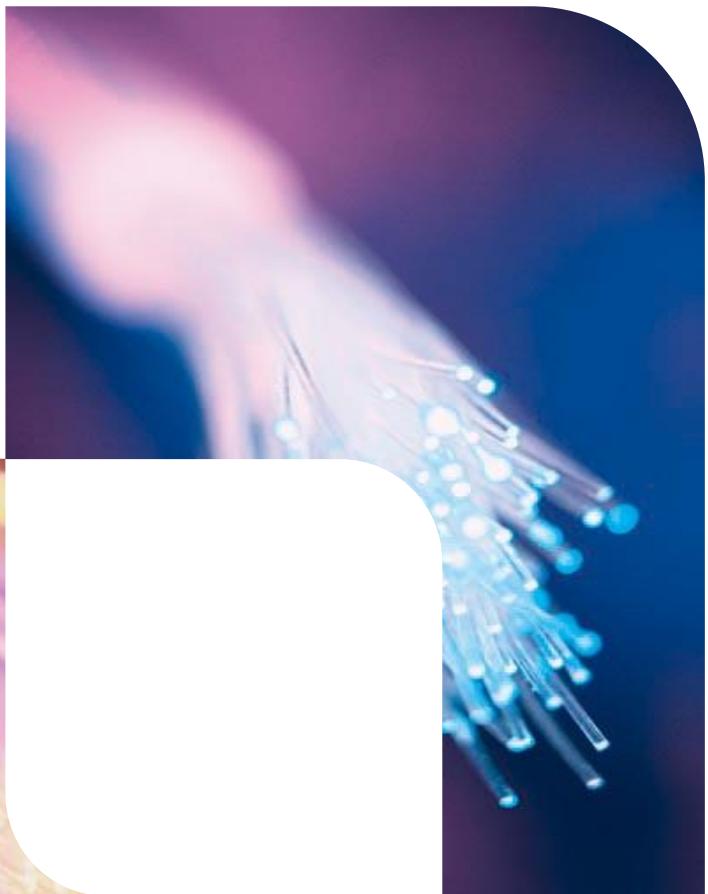


# OFFRE LIGNE MALL CONNECT V23.01

## ANNEXE 1 -TARIFS



## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Tarifs applicables .....</b>	<b>4</b>
1.1.	Frais d'accès au service .....	4
1.2.	Abonnement mensuel.....	4
1.3.	Type de GTR .....	4
<b>2.</b>	<b>Grille tarifaire .....</b>	<b>5</b>
2.1.	Frais d'accès au Service.....	5
2.2.	Abonnement mensuel à la Ligne Mall Connect .....	5
2.3.	Options de GTR associées à la Ligne Mall Connect.....	5
2.4.	Prestations complémentaires .....	5
2.5.	Frais d'annulation après Visite terrain .....	6
<b>3.</b>	<b>Prix relatifs à la Pénétrante Salle Répartiteur .....</b>	<b>7</b>
3.1.	Prestation de Pénétrante Salle Répartiteur.....	7
3.2.	Prestations complémentaires .....	7
<b>4.</b>	<b>Indexation .....</b>	<b>8</b>

La présente Annexe décrit les modalités et dispositions relatives à la tarification d'un service **Ligne Mall Connect**. Ces tarifs valorisent des opérations de création ou de modification de ressources pouvant intervenir sur la construction, l'exploitation, l'entretien ou la fermeture du service concerné. Tous les tarifs sont mentionnés **en euros hors taxes (€ HT)**.

## 1. Tarifs applicables

Les tarifs pratiqués par le Fournisseur tiennent compte du caractère neuf ou non du centre commercial concernée par la Commande du Client.

Les Centres Commerciaux éligibles à l'offre Ligne Mall Connect figure en annexe 7.

L'année de référence de l'indexation pour les tarifs de la présente annexe est 2023. Ces prix pourront être révisés annuellement selon les modalités prévues aux articles 8 et 12 des Conditions Particulières.

### 1.1. Frais d'accès au service

Des frais d'accès au service sont facturés lors de la création d'un Service « Ligne Mall Connect ». Les Frais d'Accès au Service incluent de façon standard :

- La fourniture de la Route Optique du Répartiteur jusqu'à la PTO
- Le brassage au Répartiteur
- Le raccordement standard
- La fourniture et la pose d'une PTO dans le local du Client Final.

Dans l'hypothèse où le Client demande un raccordement non standard et/ou souscrit à une option de GTR spécifique, des frais supplémentaires seront mis à sa charge.

### 1.2. Abonnement mensuel

La tarification de l'abonnement mensuel de la Ligne Mall Connect comprend de façon standard :

- Une ligne mono-fibre du Répartiteur jusqu'à la Boutique concernée
- Un engagement de GTR

### 1.3. Type de GTR

GTR Standard dans l'abonnement mensuel:

- Pour une ligne Mall Connect Basic : cinq (5) Jours Ouvrés
- Pour une ligne Mall Connect Premium : GTR 4H Ouvrables en Jours Ouvrables

En option en plus de l'abonnement mensuel :

- Pour une ligne Mall Connect Basic Plus : GTR 10H Ouvrables en Jours Ouvrables
- Pour une ligne Mall Connect Premium Plus : GTR 4H 24//7

Le prix des options est forfaitaire et il est mentionné à l'article 2.3.

## 2. Grille tarifaire

### 2.1. Frais d'accès au Service CC existant

Ligne Mall Connect	Primo-accédant	Churn
FAS	1 100,00 €	450,00 €

### 2.2. Frais d'accès au Service CC neuf

Ligne Mall Connect	Primo-accédant	Churn
FAS	450,00 €	450,00 €

### 2.3. Abonnement mensuel à la Ligne Mall Connect

Ligne Mall Connect	Prix mensuel CC neuf	Prix mensuel CC existant
Abonnement Basic	30,00 €	30,00 €
Abonnement Premium (GTR 4H)	60,00 €	90,00 €

### 2.4. Options de GTR associées à la Ligne Mall Connect

GTR	Prix mensuel
Option Basic Plus (GTR 10H)	20,00 €
Option Premium Plus (GTR 4H 24/7)	50,00 €

### 2.5. Prestations complémentaires

Prestations complémentaires	Prix à l'acte
Livraison sur Bandeau Optique	125,00 €
Câblage de la desserte interne au-delà de 30ml	8€/ml complémentaire
Passage d'une livraison sur PTO à une livraison sur bandeau optique	425,00€
Passage d'une livraison sur bandeau optique à une livraison sur PTO	300,00 €

Changement de position de la tête opérateur au répartiteur (PM)	370,00 €
Autres prestations réalisées par le Fournisseur à la demande du Client	sur devis

Rappel des heures ouvrées pour les interventions du Fournisseur :

- de 9h à 18h du lundi au vendredi

En cas d'intervention, en heure non ouvrée, une majoration des frais d'intervention de 50% est applicable par le Fournisseur.

## 2.6. Frais d'annulation après Visite terrain

Comme indiqué dans les Conditions Particulières, si une Difficulté Exceptionnelle de Construction est identifiée en domaine privé, le Client est libre d'annuler sa commande dans un délai de cinq (5) Jours Ouvrés en s'acquittant de frais d'annulation après la Visite Terrain dont le montant est le suivant :

Frais d'annulation de Commande de la part du Client après Visite Terrain effectuée par le Fournisseur	120,00 €
---	----------

### 3. Prix relatifs à la Pénétrante Salle Répartiteur

#### 3.1. Prestation de Pénétrante Salle Répartiteur

Le Client doit commander la prestation de « Pénétrante Salle Répartiteur » lorsqu'il souhaite accéder au Centre Commercial sur lequel il souscrit à l'offre Mall Connect pour faire pénétrer son câble de Transport en fibre optique tout en réalisant les travaux nécessaires à la pénétration du câble. L'offre est disponible sous réserve de faisabilité. Le câble du Client utilisera les infrastructures de génie civil existantes jusqu'à la pénétration dans la « Salle Répartiteur » pour raccorder son câble sur ses équipements « coupleur » ou sur son tiroir optique. Si le Client passe commande une « Pénétrante Salle Répartiteur », il s'engage à s'acquitter auprès du Fournisseur :

- D'un Frais d'Accès au Service pour chaque commande
- Des Frais de Visite Technique : une (1) Visite par Plaque est obligatoire.

Prestations	Tarifs
FAS (visite technique préalable incluse)	1000,00 €

Les frais d'installation des équipements propres du Client et le raccordement des câbles de fibres optiques en provenance du réseau du Client au Répartiteur sont entièrement à la charge du Client.

#### 3.2. Prestations complémentaires

Dans le cadre de l'offre de « Pénétrante Salle Répartiteur », le Client pourra commander les prestations ci-dessous :

Prestations	Tarifs
Visite Technique supplémentaire sur sollicitation du Client	200,00 €
Génie Civil entre une chambre du Client et une Chambre existante	Sur devis
Création d'une nouvelle chambre « 0 » ou désaturation du génie civil entre une Chambre « 0 » existante et la Salle Répartiteur	Sur devis

## 4. Indexation

Conformément aux Conditions Particulières, les tarifs de la présente annexe peuvent être réévalués annuellement selon la dernière variation annuelle de l'Indice du coût du travail – Salaires et charges – Information, communication (NAF rév. 2 section J) – Base 100 en 2020 (identifiant 010762010). Indice et ses mises à jour disponibles sur le site internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Indice du coût du travail - Salaires et charges - Information, communication (NAF rév. 2 section J) - Base 100 en 2020**

Année	Trimestre	Valeur
2023	T2	(sd) 106,1
2023	T1	(sd) 104,8
2022	T4	(sd) 105,1
2022	T3	(sd) 104,2
2022	T2	103,1
2022	T1	(r) 103,5
2021	T4	(r) 102,7
2021	T3	102,7
2021	T2	101,4
2021	T1	101,4
2020	T4	(r) 101,0
2020	T3	100,4
2020	T2	100,4

**r** : Donnée révisée

**sd** : Donnée semi-définitive

Champ : France

Source : Voir onglet Documentation